

SOMMAIRE

TOUS AZIMUTS

Europe, France, régions... le réseau rural en actions	2
---	---

■ Europe	2
. Nouveaux GAL : rendez-vous à Bruxelles en janvier 2011	2
. Ruralités nordiques : l'exemple de la Suède	2
■ Réseau national	4
. Séminaire national du Réseau rural français les 16 et 17 décembre 2010 à Agen	4
■ Les groupes thématiques nationaux	4
■ Réseaux ruraux régionaux	6
. RÉSEAU RÉGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON : séminaire régional	
« Gestion et développement de l'espace, préservation des terres agricoles »	6
. RÉSEAU RÉGIONAL LIMOUSIN ET LORRAINE : Les Réseaux ruraux régionaux capitalisent	7
. RÉSEAU RÉGIONAL LORRAINE : Abandonnez les fantasmes mais conservez les utopies !	8

FOCUS...

sur une problématique, une étude, un événement	10
--	----

. Valorisation du patrimoine français : des préconisations	10
. 80e congrès de l'Assemblée des départements de France :	
des préoccupations convergentes	10

EN SCÈNE Coup de projecteur sur les acteurs	12
---	----

. Interview de Michel Pelenc, directeur d'Habitat et Développement	12
--	----

ÇA SE CONSTRUIT ICI

La dynamique et les enseignements du terrain	14
--	----

IN SITU

Mise en lumière des nouveautés du site reseaurural.fr	15
---	----

REVUE DE WEB

Un tour de presse du développement rural sur Internet	16
---	----

BIBLIO-WBOGRAPHIE

Vos prochaines lectures et visites de sites	18
---	----

AGENDA THEMATIQUE

Quelques prochaines dates du réseau	
et des acteurs du réseau	19



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Europe, France, régions... le réseau rural en actions

Nouveaux GAL : rendez-vous à Bruxelles en janvier 2011 !

La Commission européenne et le Contact point organisent un séminaire à destination des nouveaux GAL les 19 et 20 janvier 2011. On entend par nouveaux GAL, les territoires nouvellement sélectionnés Leader pour la période 2007-2014. Cet événement permettra de favoriser la dimension européenne de Leader, de prendre conscience du rôle stratégique de Leader pour le développement rural et de capitaliser les projets Leader et les résultats des "focus groups" à l'échelle européenne.

350 participants sont attendus et une traduction est prévue en 12 langues dont le français.

Un espace coopération permettra d'échanger vos offres de coopération et d'identifier des partenaires potentiels. Les thèmes des ateliers pressentis seront : les projets des GAL et la gestion financière, la programmation, le suivi et l'évaluation avec une approche "bottom-up", la coopération et la mise en réseau Leader.

Un programme détaillé et les inscriptions vous seront envoyés très prochainement...mais réservez déjà cette date dans votre agenda !

CONTACT

Séverine Bressaud

severine.bressaud@eureka21.eu



Ruralités nordiques : l'exemple de la Suède



Située dans la péninsule scandinave, la Suède est composée de 9 millions d'habitants, majoritairement concentrés dans le sud. Avec seulement 22 habitants au km², elle possède la plus faible densité de population de toute l'Union européenne avec la Finlande.

Plus de la moitié de la surface de la Suède est dédiée à l'agriculture, la sylviculture, l'élevage du renne ou la pêche. Le territoire est composé de forêts (57%), de terres humides et de prairies (17%), de montagnes (14%) et de terres agricoles (8%), et près d'1/10ème de sa superficie totale est constitué de lacs.

4 axes pour le développement rural suédois

Le Programme de Développement Rural (PDR) suédois poursuit 4 objectifs stratégiques:

- Développement durable et utilisation durable des ressources naturelles
- Promotion de la croissance des entreprises rurales, de la compétitivité et de l'emploi
- Promotion de la connaissance, de l'innovation et de l'esprit d'entreprise dans les zones rurales
- Inclusion des jeunes, des femmes et des personnes d'origine ethnique étrangère, sous-représentés dans les secteurs de l'agriculture et la sylviculture

Le réseau rural suédois en bref

Présentation

Le réseau rural suédois est opérationnel depuis mai 2007.

Il est défini comme «l'arène de la coopération mutuelle et de l'apprentissage». Son objectif principal est de renforcer la mise en œuvre du [Programme suédois de Développement Rural \(PDR 2007-13\)](#).

Ses missions

- Favoriser l'échange d'informations et de méthodes,
- Renforcer le dialogue des acteurs nationaux avec les acteurs locaux et régionaux impliqués dans la mise en œuvre du PDR,
- Soutenir les activités de coopération avec d'autres pays,
- Renforcer les liens entre politique rurale, régionale et environnementale.

Sa structure

- Un comité de pilotage mixte, présidé par le conseil de l'agriculture suédois, autorité de gestion du programme
- Des membres d'horizons variés œuvrant de près ou de loin pour le développement rural

Europe, France, régions... le réseau rural en actions

- Une cellule d'animation nationale, à l'organisation proche de celle de la cellule française
- Le sous-réseau Leader, « sous-réseau » du réseau rural national, dédié aux GAL

Les groupes de travail thématiques nationaux

En cours depuis 2009, 4 groupes thématiques :

- Egalité des sexes
- Intégration
- Jeunesse en milieu rural
- Gestion de l'espace à l'échelle locale

2 nouvelles thématiques envisagées :

- les défis environnementaux
- le capital-risque local

L'objectif de ces groupes thématiques est de recueillir des bonnes pratiques et de développer et mettre en œuvre des méthodes de travail plus efficaces sur ces thèmes.

Une originalité: The Rural Best Awards

Le réseau rural suédois récompense chaque année des projets ou actions de développement rural dans 7 catégories:

- leader de l'année
- l'entrepreneur en milieu rural de l'année
- le projet de développement rural de l'année
- l'effort « environnement » de l'année
- les efforts « Intégration » de l'année
- l'effort « égalité des sexes » de l'année
- l'effort « jeunes » de l'année

Le Gala rural 2010 aura lieu le 24 novembre prochain.

La Suède, possible partenaire européen

Un pays engagé dans la coopération transnationale

La coopération en chiffres :

- 63 GAL (dont la plupart sont nouveaux) couvrant 95% des zones rurales.

Au 1er juin 2010 :

- 27 projets de coopération approuvés
- 5 de coopération transnationale

Un appel à coopérer

Le RRN suédois souhaite développer davantage ses activités de coopération transnationale.

Ses thèmes de coopération prioritaires : l'inclusion des jeunes, l'égalité, l'intégration sociale, les initiatives environnementales, les infrastructures, le patrimoine naturel et culturel, le développement de synergies avec d'autres programmes...

La Suède, membre de groupes thématiques européens d'initiative nationale

- groupe thématique sur la forêt
- groupe de capitalisation et d'initiative pilote sur les actions intéressantes

A noter que cette fiche permettra d'alimenter et sera intégrée au tour d'Europe de la mise en œuvre du FEADER, de l'axe LEADER et de la mesure coopération dans les pays de l'Union européenne, réalisé par le réseau rural Languedoc-Roussillon.

CONTACT

Téléphone : 00 46 36 150000

Site internet : <http://www.landsbygdsnatverket.se>

Maria Gustafsson

maria.gustafsson@jordbruksverket.se

Nils Lagerroth

Nils.Lagerroth@hush.se

Hans-Olof Stålgren (pour la coopération)

hans-olof.stalgren@hush.se

EN SAVOIR PLUS

Elisabeth Coquaz-Garoudet

elisabeth.coquaz-garoudet@rct-territoires.com

Europe, France, régions... le réseau rural en actions

■ Réseau national

Séminaire national du Réseau rural français les 16 et 17 décembre 2010 à Agen : Les inscriptions sont ouvertes !

Rendez-vous de l'ensemble des acteurs ruraux, deux ans après le séminaire de lancement du réseau rural français, et un an après la tenue des Assises des territoires ruraux, le séminaire « Nouvelles ruralités, nouvelles politiques publiques » permettra :

- de faire le point sur les attentes des acteurs ruraux et les récentes évolutions des politiques rurales ;
- de valoriser les travaux du réseau rural et présenter son centre de ressources ;
- de favoriser les échanges entre acteurs français et européens ;
- de mettre en évidence des bonnes pratiques, formuler des propositions d'action et des préconisations pour les futures politiques nationales et communautaires.

5 forums en simultané, un village des initiatives valorisant les pratiques, les projets, les méthodologies mises en œuvre par les acteurs ruraux ; un recueil de propositions d'actions pour l'avenir et des moments de convivialité tout au long du séminaire vous attendent au Parc des expositions d'Agen !

Les inscriptions au séminaire national du Réseau rural français sont ouvertes sur la page d'accueil du site www.reseaurural.fr

Vous pouvez aussi télécharger le pré programme [ici](#).



■ Les groupes thématiques nationaux

LE GROUPE THEMATIQUE NATIONAL « Valorisation économique des ressources locales »

Forêt, bois

Quelle place de la forêt dans le développement local ?

La valorisation de la forêt et de ses différentes ressources est créatrice d'activités économiques et d'emplois, de qualité du paysage et de vie, de développement durable. En ce sens, le développement forestier ressort du développement territorial. Cela implique que la politique sectorielle de la forêt soit couplée avec une politique territoriale.

Quels sont les outils d'animation permettant de développer une telle approche territoriale de la forêt et du bois ? A quoi servent-ils et sur quoi débouchent-ils ?

Ces interrogations sont à la base du projet FORetTER, proposé et mis en œuvre par la Fédération des Forestiers Privés de France, le Centre National de la Propriété Forestière et la Fédération Nationale des Communes Forestières, approuvé et financé par le Réseau rural français.

Ce groupe de travail a étudié des expériences territoriales menées en Auvergne et en Franche-Comté, deux régions pilotes choisies au regard de leurs contextes forestiers et de leurs pratiques partenariales de développement forestier et de développement local.

Une analyse des modalités de mise en œuvre des différents outils d'animation territoriale y a ainsi été conduite. Elle a permis de dégager les spécificités de la Charte Forestière de Territoire, du Plan d'Approvisionnement Territorial, du Plan de Développement de Massif et du Schéma Directeur de Desserte Forestière.

Europe, France, régions... le réseau rural en actions

Cette analyse a également abouti à l'identification des pistes d'amélioration envisageables pour optimiser la capacité de ces outils à déboucher sur des actions de gestion forestière, de récolte et de valorisation des bois, de préservation de la biodiversité, d'accueil du public et de tourisme nature, de protection contre les risques, en somme, d'un développement durable local.

Ces recommandations sont organisées autour de grandes questions de façon à ce chacun puisse identifier les éléments qui l'intéressent :

- Quelle échelle de mise en œuvre ?
- Quelle maîtrise d'ouvrage ?
- Quelle gouvernance ?
- Quelle animation ?
- Quel diagnostic réaliser ?
- Quel suivi et évaluation de la mise en œuvre des outils ?
- Quelle synergie entre les outils ?

Plusieurs grands principes ont ainsi pu être identifiés, comme les nécessités de s'appuyer sur des demandes territoriales, de faire circuler les différentes informations et d'impliquer les différentes échelles territoriales ou encore de s'appuyer sur les élus du territoire.

Des recommandations mettent par ailleurs en évidence les marges de progrès pour une meilleure articulation des différents outils d'animation forestière territoriale.

L'ensemble de ces analyses et recommandations est rassemblé dans un rapport pédagogique et dans une plaquette synthétique, qui permettront à tous les acteurs concernés ou intéressés de clarifier leurs visions des outils mobilisables pour l'animation territoriale forêt bois. Dans cette perspective, le « protocole-type d'animation territoriale » est amené à jouer un rôle d'aide à la décision tant pour les élus du territoire que pour les acteurs forestiers, et à favoriser le partage d'un vocabulaire commun.

CONTACT

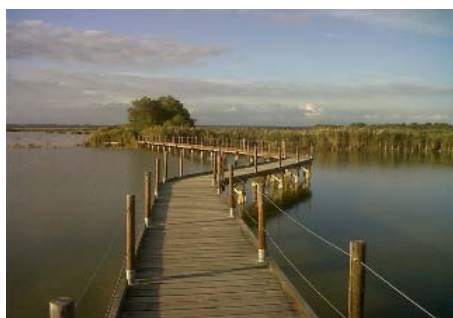
Charles Dereix - FNCOFOR
c.dereix@fncofor.fr

Europe, France, régions... le réseau rural en actions

■ Réseaux ruraux régionaux

LANGUEDOC-ROUSSILLON Séminaire régional « Gestion et développement de l'espace, préservation des terres agricoles »

Un accueil convivial au magnifique centre Scamandre en Pays Vidourle Camargue pour ces travaux du réseau rural languedocien où plus d'une centaine de participants se sont réunis pour évoquer la problématique de la gestion de l'espace et de la préservation des terres agricoles.



Le sens de l'atelier est donné dès l'ouverture des travaux tant par l'intervention de M. Fabrice Verdier, conseiller régional, que par les pilotes du réseau régional (Philippe Peker DRAAF, Nathalie Prouhèze Conseil régional) : il faut préserver l'espace et les terres agricoles pour assurer un développement rural futur cohérent ; si l'on constate une véritable crise agricole sur l'ensemble du tissu rural, des points forts existent cependant sur lesquels il convient de prendre appui : l'attractivité des territoires ruraux en région est réelle, l'augmentation de la population et les apports de revenus sont constatés ; ces éléments doivent traduire un certain optimisme afin de conforter l'action partenariale ! Penser l'attractivité du territoire c'est concevoir un développement y compris agricole au sein de l'espace rural.

Deux interventions d'experts ont éclairé les débats le matin : Françoise JARRIGE, chercheur à Montpellier Supagro Département Sciences Économiques, Sociales et Gestion sur « La préservation des terres agricoles entre intérêts individuels et patrimoine collectif » et Jean-Claude RODDE urbaniste Qualifié OPQU Cabinet « Urbanisme et Territoires » sur « Politiques, procédures

et outils : l'agriculture un enjeu de sociétés » ; un autre regard a été apporté à travers le témoignage d'un acteur économique local Monsieur Michel BATAILLE Président des Vignobles Foncalieu. [Téléchargez les présentations.](#)

Une pause déjeuner autour de produits locaux et d'une démonstration de course camarguaise est venue ponctuer la journée de travail.



Trois ateliers se sont déroulés l'après midi, tous introduits par des témoignages d'expériences locales positionnant le sujet traité :

1 - « Gestion et développement de l'espace rural » : Comment permettre le maintien d'un espace rural vivant ?

4 points forts ont émergé des débats :

- La nécessité d'un diagnostic partagé débouchant sur un projet partagé
- Un réseau d'acteurs confrontés au terrain
- Un engagement fort (au besoin formalisé) des acteurs
- Une véritable animation territoriale avec accompagnement des porteurs de projet

2 - « Productions locales et gestion de l'espace » : Comment concilier développement économique et préservation des ressources locales ?

Les témoignages ont soulevé l'importance du besoin de soutien et d'engagement politiques pour porter les projets relatifs à la valorisation des ressources locales ; mais aussi la nécessité pour les acteurs de s'organiser en conséquence afin d'être mieux à même de soutenir leurs projets auprès des politiques.

3 - « Urbanisme durable en zones rurales et protection des terres agricoles » : Quels outils (urbanisme, aménagement) pour une politique foncière ?

Quelques constats lors de cet atelier :

- Tout d'abord celui de l'échec des politiques urbaines passées pour maîtriser l'étalement urbain et la construction en zone agricole

Europe, France, régions... le réseau rural en actions

- La nécessité de réfléchir à un projet de territoire partenarial entre acteurs engagés publics et privés
 - Le besoin de prise de conscience collective de faire primer l'intérêt global par rapport à l'intérêt local en matière de construction sur les terres agricoles
- L'ensemble des débats a renforcé la conviction des participants de l'insuffisance des outils réglementaires pour répondre à l'enjeu de la préservation des terres agricoles et de la nécessité de renforcer la concertation...tout en la dotant cependant elle aussi des outils réglementaires adéquats !



Un outil pratique pour les acteurs ruraux sur cette thématique sous forme d'une « [boîte à outils](#) » a été réalisé dans le cadre des travaux du Réseau rural Languedoc Roussillon par l'ADRET (Claire Sarda Vergès) et le GAL Gévaudan-Lozère (Guillaume Delorme) avec l'appui des autres membres du comité de pilotage (DRAAF, Région Languedoc-Roussillon, Conseils Généraux du Gard, de l'Hérault et de la Lozère, DDTM du Gard et de l'Hérault, DREAL, Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Chambre Régionale d'Agriculture, GAL Vidourle Camargue, Cévennes, Coeur Hérault, Terres de Vie en Lozère) sur la gestion de l'espace que tout un chacun peut venir enrichir de ses contributions.

CONTACT

Claire Sarda Vergès
contact@reseaururallr.eu

LES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX CAPITALISENT

L'exemple du Réseau Limousin ...

Le réseau rural Limousin a entrepris une vigoureuse action de capitalisation d'expérience afin de faire connaître ce que font les acteurs dans la région. Une cinquantaine de projets ont ainsi été décrits avec le concours d'une stagiaire en vue d'une prochaine mise en ligne sur le site web régional (blog) en cours d'élaboration.

C'est ainsi que l'on pourra consulter les descriptions et prendre contact avec les porteurs de projets s'inscrivant dans les champs thématiques intéressant particulièrement le réseau rural limousin, tels que :

- l'attractivité et l'accueil de population et d'activité
- les méthodes et les outils des politiques d'accueil régionales et territoriales : qualification d'offres d'installation (métiers écologiquement responsables, ...), prospection de candidats (Projets en campagne, Op'en Limousin, Explor'actifs, Construire son projet en Limousin, ...), accompagnement des porteurs de projets professionnels et de vie (réseau accueil en Limousin, logements passerelles, coopérative d'activités et d'emplois,...) et observation des migrations (observatoire régional).
- le réseau régional DIVA pour accompagner des porteurs d'idées ou de projets agricoles et agriruraux
- le PER domotique et santé à Guéret (licence professionnelle, pack maintien à domicile, centre de ressources, cluster d'entreprises, soutien à l'innovation et à l'implantation d'activités économiques).
- l'aménagement de l'espace, la valorisation des ressources locales et le développement durable :
 - la SCIC L'ARBAN pour la promotion de l'écohabitat sur le plateau Millevaches (écolotissement et agence rural habitat),
 - le guide de la Région et de l'ADEME et la formation des maîtres d'ouvrage sur la création des lotissements durables
 - la restauration scolaire et l'agriculture périurbaine à Brive
 - les outils de la Région de diagnostic foncier et d'installation d'agriculteurs pour les territoires volontaires
 - le réseau limousin de laines locales (favoriser la production, la transformation, l'utilisation et la promotion)

Europe, France, régions... le réseau rural en actions

- la SCIC structuration d'une filière locale bois énergie sur le Plateau Millevaches
- le PER bois énergie du Pays Occitane Monts d'Ambazac

Les informations seront présentées selon le modèle diffusé par la cellule d'animation nationale. Une sélection d'opérations sera en outre prochainement remontée au niveau national en vue de son incorporation dans le centre de ressources.

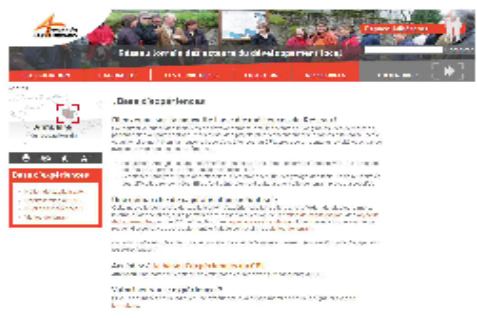
CONTACT

Anne-Gaëlle Guillaume
ag-guillaume@cr-limousin.fr

...et celui du Réseau Lorrain

Le Carrefour des pays lorrains revisite sa démarche de capitalisation et propose une base d'expériences actualisée sur son nouveau site.

Le Réseau lorrain des acteurs du développement local vient de se doter d'un nouveau site internet : www.cpl.asso.fr.



Très clair, il relaye l'actualité du Réseau, les différents projets animés par l'équipe du Carrefour des pays lorrains, un agenda du développement local et un agenda du réseau, des offres d'emploi, des informations pour ses adhérents et une banque d'expériences. Cette dernière valorise des initiatives de développement local innovantes ou originales, des démarches partenariales ou participatives, mais aussi des projets plus « conventionnels » adaptés à la réalité locale et qui fonctionnent bien.

Cette nouvelle base d'expériences propose deux types de « fiches expérience » : les fiches « aperçu » et les fiches « analyse ». Les premières sont courtes et synthétiques, elles sont essentiellement descriptives et permettent

de présenter un projet en indiquant les contacts utiles. Les fiches « analyse » sont plus approfondies, elles proposent un décryptage des facteurs de réussite et des difficultés rencontrées.

Elles font généralement suite à une visite de terrain prévue à cet effet. Une grille d'entretien permet de balayer tous les aspects du projet, tant sur ses conditions d'émergence, que sur les moyens humains, matériels et financiers mobilisés par exemple, mais les fiches adoptent une forme vivante, qui donne un nouveau visage aux pratiques de capitalisation.

Plusieurs modes de recherche sont possibles : par thème, par zone géographique ou par « chantier » du Carrefour. Un formulaire permet de proposer une expérience à valoriser. Attention, une partie de cette base est réservée aux adhérents du Carrefour.

EN SAVOIR PLUS

www.cpl.asso.fr

LORRAINE

Abandonnez les fantasmes mais conservez les utopies !

Le 25 octobre, une centaine de personnes se sont retrouvées à Nomeny, en Meurthe-et-Moselle pour le séminaire régional du Réseau rural lorrain, en présence du président de région et de la secrétaire générale pour les affaires régionales.

Une journée intitulée « enjeux et risques pour les territoires ruraux lorrains : anticiper pour agir », qui a alterné exposés en plénière, discussions en tablées et plaidoyers en faveur d'un développement humain.

« Nous avons besoin de notre ruralité, » a souligné Roger Cayzelle, président du Conseil économique, social et environnemental de Lorraine (Cesel) en présentant le tout récent rapport intitulé « Vers de nouvelles ruralités en Lorraine » que ce dernier vient de rendre. Comme les autres territoires ruraux, ceux de Lorraine doivent faire face à une double contrainte : celle de la gestion des sols qui continuent à être artificialisés, et celle des transports, de leur coût et de leur impact environnemental.

Mais la Lorraine manque d'attractivité. Sa population stagne depuis 40 ans à 2,3 millions d'habitants quand dans le même temps la France en a gagné 10 millions.

Europe, France, régions... le réseau rural en actions

La région se caractérise par trois types de territoires : les villes, dont aucune n'a le statut de métropole, les zones péri-urbaines en plein renouveau et le 3ème cercle, périphérique, qui souffre.

« *Nous ne savons pas gérer l'articulation entre ces cercles,* » a insisté le président du Cesel. De son côté, Francis Aubert, professeur à AgroSup Dijon a rejoint ce constat en soulignant la présence d'une ville sans campagnes et de campagnes sans villes, avec des zones intersticielles à la position incertaine.

L'aire métropolitaine fonctionne sans recourir aux territoires alentours, les campagnes ne sont pas maillées d'une trame urbaine suffisante et la question centrale est celle de la continuité territoriale.

Après avoir décrit quatre scénarios possibles pour les campagnes, Francis Aubert a tenu à alerter le public sur les fantasmes dont on peut être prisonnier pour imaginer l'avenir des territoires ruraux : la renaissance rurale tient surtout au desserrement des villes. Or, le coût de l'énergie et les préoccupations environnementales rendent insoutenable la concentration des emplois d'un côté et la diffusion de la population de l'autre. D'où des mises en garde sur le risque de conséquences sociales, avec des populations marginalisées dans certains secteurs et des « bobos » arrivant dans les campagnes les plus attractives.

Pour Francis Aubert, il convient de penser « *la ligne de défense* », c'est-à-dire être au clair sur ce qu'il faut maintenir pour préserver l'avenir, identifier les seuils en deçà desquels tout se « *détricote* ». Il s'agit aussi de valoriser les opportunités, en travaillant sur la diversité et l'hétérogénéité des activités et l'articulation entre économie productive et économie résidentielle. Une partie des enjeux réside dans l'organisation territoriale, en travaillant notamment à une échelle où les gains en efficacité ne conduisent pas à une perte de prise en compte des spécificités locales.

Un terreau fertile

Répartis en dix tablées, le public a été sollicité pour réagir aux interventions, discuter des enjeux déterminants pour l'avenir des territoires lorrains, et proposer des pistes d'actions. Chacun des participants a donc pu prendre la parole. Malgré des constats parfois pessimistes, il ressort de ces travaux l'intérêt de préserver la cohésion sociale, de veiller aux conditions d'accessibilité des territoires (transports, nouvelles technologies), d'assurer solidarités, mutualisations, partenariats à tous les niveaux et de travailler sur des gouvernances partagées entre élus et citoyens, entre ville et campagne, en veillant à faire évoluer les

pratiques vers l'innovation et le développement durable. L'après-midi, Philippe Estèbe, enseignant à Sciences Po Paris et directeur de l'Ihedeate (Institut des hautes études du développement et de l'aménagement des territoires européens) a insisté sur la dissociation récente entre campagne et agriculture, marquée par la diminution du poids politique des agriculteurs dans les instances municipales et par une diversification et une complexification des sociétés rurales. Pour lui, il faut réapprendre à négocier, construire un système territorial qui aborde les relations urbain rural, les continuités et les ruptures, les flux et les tensions entre des populations sédentaires qui maîtrisent les sols et des « *passants* » dont les représentations dépassent le local.

La fin de la journée a été marquée par l'intervention de Jean-Jacques Daillot, président de la communauté de communes du Val de Galilée, qui a dressé un plaidoyer en faveur du développement local, en s'appuyant sur son expérience d' élu local. « *On peut être acteur de son développement, il est possible d'accompagner les initiatives, nous ne devons pas hésiter à créer des lieux de contre-pouvoir, nous pouvons recréer du lien, cultiver la solidarité de proximité, faire preuve d'imagination, anticiper les évolutions,* a-t-il rappelé avec conviction. « *Un territoire rural cohérent est un territoire vivant et habité, reconnu par ses habitants et ouvert sur l'extérieur.* »

Des propos confortés par l'intervention de Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe et Moselle, conseiller régional délégué à l'élaboration de la stratégie régionale à l'horizon 2020. Avec son énergie coutumière, il a rappelé les capacités de mobilisation des populations locales, la suprématie des logiques d'animation territoriale sur les logiques de gestion de structures ou de pouvoir, ou encore l'intérêt de ne pas oublier de dresser un bilan social quand on fait un bilan carbone. Il s'est insurgé contre les luttes d'influence entre métropoles et a défendu un développement régional équilibré, jouant sur les complémentarités entre pôles urbains et pôles ruraux, sur la qualité des paysages, la culture d'éducation populaire et les valeurs qui ont porté aussi bien les artistes et industriels de l'École de Nancy, que les mouvements syndicaux et la vie associative de Lorraine.

« *C'est sur ce terreau là qu'il faut parier.* » Une façon d'inviter chacun à cultiver ses utopies.

CONTACT

Marilyn Métayer
mmetayer@cpl.asso.fr

...sur une étude, une problématique, un événement

Valorisation du patrimoine français : des préconisations

Le sénateur d'Eure-et-Loir, Albéric de Montgolfier a remis au Président de la République, le 7 octobre dernier, un rapport sur « la valorisation du patrimoine de la France ».

Le parlementaire y préconise de mettre l'accent sur les préoccupations « économiques, sociales et éducatives » et avance 37 propositions relatives aux domaines économique, fiscal, juridique, et de la connaissance de ce secteur d'activités. Plusieurs d'entre elles ouvrent la voie à un partenariat plus étroit avec les opérateurs privés. Le parlementaire suggère, par exemple, la création de lieux d'hébergement sur certains sites, ou la cession de monuments à des acteurs privés, lorsqu'il n'existe pas de repreneur public et dans le cadre d'un projet de développement précis.

[Accéder au rapport sur le site de la Gazette des communes](#)

80e congrès de l'Assemblée des départements de France : des préoccupations convergentes



Le 80e congrès de l'Assemblée des départements de France qui s'est tenu ces 20 et 21 octobre derniers en Avignon, s'est achevé sur une résolution commune, témoignant de la convergences de vues des présidents de département face à leur préoccupation essentielle : le financement de leurs dépenses sociales. Selon cette résolution adoptée à l'unanimité « *la détermination unanime des 102 présidentes et présidents de conseils généraux s'accorde sur un diagnostic partagé, y compris par le gouvernement et le parlement. Tous les rapports publics sur les finances départementales attestent de la singularité des départements qui doivent verser trois allocations universelles de solidarité (APA, PCH, RSA) pour le compte de l'Etat, sans avoir de maîtrise sur elles et dont l'évolution reste dynamique et pérenne.* »

Une étude CNRS/Caisse d'épargne présentée aux congressistes indique que les départements ne pourront sortir de l'« impasse » qu'en mobilisant tous les leviers possibles : hausse des recettes fiscales (le foncier bâti), réindexation des dotations de l'Etat aux collectivités, baisse des investissements et des subventions d'équipement par une « *sélectivité accrue des projets* », économies de gestion, gel des dépenses sociales.

L'essentiel demeure la compensation de ces dépenses et, principalement, des trois grandes allocations de solidarité. Michel Mercier, ministre de l'Aménagement du territoire, représentant le gouvernement en Avignon a reconnu le « *déséquilibre mécanique* » des dépenses sociales des départements ». C'est dans ce contexte que l'ADF a préparé une proposition de loi « *relative à la compensation des allocations individuelles de solidarité versées par les départements* » actuellement présentée aux parlementaires.

...sur une problématique, une étude, un événement

Ce texte qui tend à faire adopter le principe d'une compensation « *quasi intégrale* » des trois allocations devrait être discuté au Sénat début décembre.

En ce qui concerne le financement par l'Etat de la compensation, les propositions avancées ont été les suivantes : une deuxième « *journée de solidarité* », la renonciation par le gouvernement à la baisse de la TVA dans la restauration, et une hausse de la CSG. Un financement qui devrait faire appel d'une façon ou d'une autre à la fiscalité.

Les présidents de conseils généraux semblent unanimes pour demander que l'ensemble des crédits de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie soit affecté à la dépendance et que les excédents du RSA-chapeau puissent basculer sur le financement du RSA-socle. Deux pistes également évoquées par Michel Mercier.

Ils souhaitent qu'« *une solution de financement pérenne soit trouvée* » et inscrite dans le projet de loi de finances pour 2011 et qu'une solution « à court terme » soit prévue pour 2010, cette dans le cadre de la loi de finances rectificative, « *notamment en s'appuyant sur un fonds exceptionnel d'urgence* ».

Nora Berra, secrétaire d'Etat chargée des Aînés, a déclaré que cette « *réforme globale* » qui pourrait s'intituler « *autonomie avenir des aînés* » ne doit pas « *se limiter à la question du financement de l'APA* », évoquant les enjeux de la « *solvabilisation des Français* » face au reste à charge en cas d'hébergement en établissement, des politiques de prévention de la perte d'autonomie, du maintien à domicile et des gérontotechnologies.

Si la secrétaire d'Etat ne s'est pas prononcée sur l'assise financière d'une telle réforme, les présidents de département, quant à eux n'ont pas éludé la question de l'assurance privée, tout en souhaitant avoir en priorité recours à la CSG et à la CRDS.

D'autre part, comme il en a été discuté lors d'une table ronde consacrée au devenir des politiques optionnelles des départements, l'asphyxie financière qui les frappe les conduira inévitablement à se désengager de leurs « *politiques volontaristes* » – culture, sport, jeunesse, emploi, aides aux communes et aux associations... lesquelles font déjà l'objet de restrictions sérieuses. Et ce, alors même que l'article du projet de loi de réforme des collectivités prévoit

le non-cumul des subventions départementales et régionales. L'exemple du Festival d'Avignon qui bénéficie d'une aide à parts égales du conseil général et du conseil régional illustre cette problématique : sans cofinancement, quel sera l'avenir du festival ?

EN SAVOIR PLUS

[D'après l'article en ligne de Localtis](#)

[Résolution des présidents de conseils généraux](#)

[Etude CNRS/Caisse d'épargne «Quels budgets pour les départements à l'horizon 2015 ?»](#)

Quelle place pour la jeunesse en milieu rural ?

L'Association des maires ruraux de France AMRF vous propose de retrouver les interventions de son dernier congrès qui s'est tenu à Autrans le 9 octobre dernier. Interventions de Gabriel Tatin (maire d'Autrans), de Andrée Rabilloud (présidente de l'AMRF de l'Isère et vice-présidente et trésorière de l'AMRF), d'Eliane Giraud (conseillère régionale), de Vanik Berbérian (président de l'AMRF) et de Michel Mercier, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire.)»

EN SAVOIR PLUS

www.amrf.plateautv.net

Coup de projecteur sur les acteurs

Entretien avec Michel Pelenc, directeur d' Habitat et Développement

Vous êtes acteur du réseau rural : Qu'y trouvez-vous, quelles sont vos attentes ? Quel est votre apport à la réflexion ?

■ Le Réseau rural est pour nous une véritable opportunité ; il répond à notre besoin de trouver un lieu où se retrouvent les experts et les acteurs du monde rural qui échangent autour des problématiques du développement rural ; ainsi le Réseau rural nous permet de devenir membre à part entière du monde rural.

Nos attentes ? Echanger sur les politiques actuelles pour coproduire, bâtir quelque chose de différent de ce qui s'est fait jusqu'à présent et nouer des partenariats nationaux et locaux pour pouvoir mieux mettre en œuvre notre action sur le terrain.

Notre apport à la réflexion est évidemment axé sur la question du logement à travers nos expériences locales, mais aussi notre apport aux diagnostics grâce à toute une batterie d'indicateurs sur chaque territoire permettant d'être mieux à même d'appréhender l'habitat dans le cadre des politiques de développement rural.

Quel est selon vous le défi principal à relever pour les territoires ruraux aujourd'hui ?

■ Les politiques d'aménagement du territoire en milieu rural vivent des temps difficiles, les constats sont contrastés selon les territoires, mais ce qui partout émerge c'est la nécessité d'avoir une vision globale d'un territoire afin de pouvoir mettre en œuvre une véritable démarche de projet : l'habitat est une composante du projet de territoire. Le milieu rural, qui est historiquement notre cœur de cible, n'échappe pas aux difficultés relatives au logement, et il convient dans ce domaine aussi de mettre en œuvre des projets intégrant des dimensions sociale, environnementale et économique.

Dans cette optique, un des enjeux importants actuels relatif à l'habitat en milieu rural est le déploiement

du nouveau programme « Habiter mieux » de l'ANAH, programme de rénovation thermique de l'habitat privé et qui concerne d'abord le milieu rural ; c'est assez exceptionnel ! Il vise les propriétaires occupants dont on se rend compte qu'ils peuvent aussi être démunis en milieu rural et ne pas disposer des moyens de rénover leur logement; le programme qui va s'étaler de 2011 à 2017 concerne plus de 300 000 logements à réhabiliter; l'objectif du programme est d'obtenir un gain énergétique de 25 % après la réhabilitation.

Sur ce programme il existe un réel enjeu social et de cohésion sociale car il est dirigé en faveur d'un public démuné ; il doit permettre de libérer des revenus au propriétaire en réalisant des économies de charges énergétiques ; d'un point de vue économique, c'est aussi du travail pour les petites entreprises artisanales locales qui vont réaliser les travaux et l'impact final est aussi environnemental ; il s'agit donc d'une vraie démarche de développement durable.

Notre rôle dans ce programme est l'accompagnement des propriétaires occupants par le repérage, les visites de logement, le conseil technique.

Plus globalement, la revitalisation des centres bourgs est aussi un enjeu pour les territoires ruraux : nous sommes parties prenantes d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de revitalisation rurale ; il est très important pour nous de donner une vision habitat dans des projets plus complexes de dynamisation globale. Nous constatons cependant que ces projets sont de moins en moins nombreux et qu'il est difficile de continuer à avoir des politiques structurantes plus globales sur des périmètres donnés.

Quelques exemples de contributions concrètes au sein du réseau rural ?

■ Habitat et développement est membre du groupe thématique national « Politiques de maintien et d'accueil de nouvelles populations » ; à ce titre, nous sommes porteurs d'un projet « politiques d'habitat et politique d'accueil ».

Ce projet vise à lier les politiques du logement, territoires ruraux et politiques d'accueil et de maintien de populations.

Coup de projecteur sur les acteurs

Il a pour objectif d'identifier les facteurs de réussite, les points de blocage et des expériences remarquables en matière de politiques de l'habitat dans le cadre d'une politique d'accueil et de maintien de populations.

Il est composé de trois axes :

- Axe 1 : Bonnes pratiques liant Habitat et Accueil
- Axe 2 : Actions publiques en matière d'habitat favorisant l'employabilité des nouvelles populations
- Axe 3 : Politiques de l'habitat comme levier contribuant à l'élaboration de politiques d'accueil et de maintien de populations

Les travaux sont en cours de démarrage. Des premiers éléments pourront être présentés lors du séminaire d'Agen mi décembre.

CONTACT

Jeanne Fournier

jfournier@habitatdeveloppement.fr

01 45 26 69 97

Habitat & Développement

Le socle de l'engagement d'Habitat & Développement, depuis 60 ans, est d'améliorer les conditions d'habitat des populations, notamment des plus fragiles. Il s'agit de permettre à chacun de vivre dans un logement décent et de qualité, en milieu urbain comme en milieu rural, en métropole comme en outre-mer.

Pour répondre à ces besoins, le réseau Habitat & Développement est organisé en chaîne immobilière avec :

- L'accompagnement des collectivités et des propriétaires dans leurs projets habitat, avec les associations H&D
- La gestion locative sociale avec les Services Immobiliers Sociaux SIRES
- La maîtrise d'œuvre et la conception architecturale de projets de construction et de réhabilitation avec les SICA (Société d'Intérêt Collectif Agricole)

Chaque année, les 120 structures et les 1 000 collaborateurs du réseau Habitat & Développement renseignent près de 90 000 personnes. Ils contribuent à l'amélioration ou à la construction de près de 30 000 logements et gèrent plus de 5 000 logements. Plus de 700 collectivités territoriales contractualisent par ailleurs avec eux (OPAH, PIG, PLH, MOUS, PLU, etc.)

EN SAVOIR PLUS

[Télécharger la plaquette de présentation d'habitat et développement](#)

www.habitatdeveloppement.fr : Vous y retrouverez notamment toutes les aides, nationales et locales, pour l'amélioration de l'habitat privé (plus de 1 100 aides recensées).

La dynamique et les enseignements du terrain

La commune de Segonzac, pionnière du réseau Cittaslow en France

Au cœur du pays du Cognac, en Charente, Segonzac (2 300 habitants), vient d'être labélisée «Cittaslow», ville lente. Elle rejoint ainsi un mouvement international qui prône le bien-vivre, la qualité de vie et la convivialité. Dans la mouvance de l'association Slow food, créée il y a vingt-cinq ans en Italie «pour enrayer la disparition des traditions gastronomiques locales et le manque d'intérêt des gens pour leur nourriture», de nombreuses associations se sont montées. L'une d'elle, Cittaslow, regroupe près de 140 communes dans 19 pays.

Ses membres sont évalués à partir d'une soixantaine d'items, touchant tous les aspects de la vie communale : commerces de proximité, espaces verts, équipements urbains adaptés aux personnes âgées et aux enfants, préservation du patrimoine...

Que signifie revendiquer la lenteur ? Cette posture n'est-elle pas incompatible avec l'accélération généralisée que nous connaissons aujourd'hui ? Même si le terme «slow» fait encore un peu peur, de plus en plus d'élus sont conscients qu'il s'agit là de demandes fortes de leurs concitoyens...Retour sur expérience et entretien avec Véronique Marendat, Maire de Segonzac.



EN SAVOIR PLUS

[D'après la fiche d'expériences complète du site de Mairie Conseils](#)

[Site du réseau Cittaslow \(en anglais\)](#)

[Site du Mouvement Slow food en France](#)

Agriculture du futur : Montpellier, nouvelle capitale mondiale

Comment nourrir en 2050 la population mondiale qui atteindra les 9 milliards d'habitants ? Le Groupement Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI) qui rassemble divers donateurs appuyant 15 centres internationaux à travers le monde a retenu Montpellier pour l'implantation de son secrétariat mondial.

Les objectifs poursuivis par le GCRAI sont de combattre la faim et la pauvreté, améliorer la santé humaine et la nutrition et renforcer la résilience des écosystèmes en favorisant les partenariats, le leadership et l'excellence dans la recherche agronomique internationale.

L'organisation s'installera dans une extension du complexe montpelliérain Agropolis et doit accueillir une cinquantaine de personnes dès 2011.

EN SAVOIR PLUS

[Article du site développement durable le journal](#)

[Article de la gazette de Montpellier](#)

Mise en lumière des nouveautés du site reseaurural.fr

Une veille active pour le site Internet du Réseau rural et son centre de ressources !

Depuis son entrée en fonction, la Cellule d'animation co-alimente, aux côtés des Groupes nationaux thématiques et des Réseaux régionaux, une veille d'actualité sur le développement rural qui vient nourrir la page d'accueil du site reseaurural.fr

Cette information focalise sur les grands dossiers en cours au niveau européen et national (future Politique agricole commune, réforme des collectivités territoriales, aménagement numérique des territoires, suite des Assises des territoires ruraux...) ; elle relaie les grands rendez-vous organisés, notamment, par les partenaires du Réseau rural, ou encore, met en avant l'innovation territoriale à l'œuvre dans nos territoires ruraux ou périurbains.

Au-delà de l'actualité, une sélection de ces informations (actes de séminaires, publications, textes réglementaires et fiches d'expériences,...) sera prochainement accessible en interrogeant la base documentaire du centre de ressources du réseau rural sur son site Internet.



Un tour de presse du développement rural sur Internet

Accueil et services en milieu rural

ADRETS : Lancement du partenariat « + de services au public »

A l'initiative du Ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire, neufs grands opérateurs nationaux de services (La Poste, EDF, la SNCF, GDF Suez, Pôle Emploi, la Caisse d'Assurance Maladie, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole & l'Assurance Retraite) soutenus par la Caisse des Dépôts et Consignations & l'Union Nationale des PIMMS, s'engagent à unir leurs moyens, leur expérience et leur savoir faire pour démultiplier l'offre de services accessibles dans les lieux uniques : plus de services au public dans le plus de points d'accueil.

60 nouveaux lieux d'accueils seront ouverts & 300 autres bénéficieront d'une offre de services complétée. Sur le Massif-Alpin, l'initiative portera sur un département : les Hautes-Alpes.

Les engagements des signataires :

- Multiplier les points d'accès aux services en zone rurale
- Simplifier l'accès à l'offre de services au public par l'usage des nouvelles technologies
- Mieux accompagner & conseiller les usagers
- Clarifier l'offre de services proposée au public
- Accompagner les projets au niveau local & évaluer en vue de la généralisation

Le calendrier de mise en oeuvre court de la mi-octobre 2010 au début d'année 2011.

Retrouvez sur le site de la [DATAR](#) : la synthèse de l'accord national, l'accord national, les objectifs & le cadre de l'accord, les fiches partenaires.

Source: www.adrets-asso.fr

Outils et méthodes

La boîte à outils de l'Observatoire des Activités Agricoles sur les Territoires (OAAT)

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) a été labellisé en 2007 par le Ministère de l'Agriculture (DGER) pour aider à la conception et à la mise en réseau des Observatoires d'Activités Agricoles dans les Territoires (OAAT).

De tels observatoires font l'objet d'une demande croissante de la part des décideurs et acteurs soucieux d'une meilleure et plus lisible insertion des activités agricoles dans leurs territoires (contrats de rivières et de nappes, programmes de maintien d'une agriculture périurbaine viables, charte de Parcs Naturels Régionaux, ...).

En effet, leur mise en place s'avère indispensable pour améliorer la connaissance et le suivi des activités agricoles dans leurs interactions avec leur territoire dont les enjeux peuvent solliciter, voire nécessiter une évolution sensible des pratiques agronomiques ou des systèmes de production (aménités et services environnementaux, externalités négatives, développement de certaines productions).

Le RMT s'insère pleinement dans la dynamique de politique nationale de développement durable.

Il a notamment pour objectifs de :

- mieux partager les connaissances sur ces objets entre chercheurs, acteurs du développement et de l'enseignement, collectivités territoriales et filières de production,
- valoriser les compétences du réseau pour fournir des outils et un appui méthodologique favorisant la mise en place, la pérennisation et le déploiement de tels observatoires,
- transférer les acquis, notamment au travers d'actions de formations qui pourront être conduites par les établissements d'enseignement technique et supérieur ainsi que professionnels.

Sa zone d'extension couvre l'ensemble du territoire français, incluant des expériences en DOM-TOM.

Partenaires membres du réseau : ARVALIS Institut du Végétal, Chambre Régionale d'Agriculture du Centre, Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde.

Un tour de presse du développement rural sur Internet

Une boîte à outils en ligne sur le site du réseau comprend une plaquette de présentation du dispositif et des résultats, une note de synthèse, un document d'orientation sur la mise en place des observatoires de pratiques agricoles sur les territoires, un document sur les indicateurs de durabilité en deux parties (guide des indicateurs, et recommandations sur la mise en œuvre, le choix et le suivi de ces indicateurs dans les exploitations agricoles).

Parmi ses annexes citons une étude sur l'approche juridique de la mise à disposition des données et une autre sur la typologie et le fonctionnement des observatoires existants.



[Site internet et Boite à outils](#)

Accessibilité et gestion durable de l'espace

Des indicateurs de consommation de l'espace dans la suite du Grenelle

Les lois Grenelle de l'Environnement réaffirment la nécessité de promouvoir une gestion économe de l'espace, et renforcent, à cet effet, le rôle des documents d'urbanisme. Le ministère du Développement Durable mettra prochainement à disposition des collectivités territoriales, maîtres d'ouvrages des SCoT et PLU, des outils pour suivre l'extension des surfaces urbanisées et qualifier ces espaces nouvellement urbanisés. Le rapport relatif à cette étude est en phase de finalisation au Certu. Il présente successivement : le contexte de l'étude (Grenelle de l'Environnement), les indicateurs regroupés par problématique, et largement documentés, des annexes : un glossaire, des nomenclatures détaillées d'occupation (d'usage) du sol, des retours d'expériences locales, des données chiffrées sur les régions et les départements...

Une fiche de quatre pages du CERTU présente la synthèse de cette étude qui conduit à produire un référentiel d'indicateurs pour mesurer et suivre la consommation d'espace par l'urbanisation.

[Observation urbaine. Fiche n° 6. Mesure et suivi de la consommation d'espace dans les SCoT et PLU](#)

Aménagement des Territoires et Agricultures : retour sur le colloque du 29 juin 2010 organisé par le Cercle pour l'aménagement du territoire

Le 29 juin 2010, un colloque sur le thème « Aménagement des Territoires et Agricultures - Comment réconcilier l'aménagement des territoires et les agricultures ? » s'est tenu à l'initiative du Cercle pour l'Aménagement du Territoire (association qui regroupe des anciens chargés de mission et collaborateurs de la DATAR).

Regrettant que les travaux préparatoires de la Politique Agricole Commune ne prennent pas assez en compte les territoires européens, le Cercle prend position sur le devenir des terres agricoles françaises, lentement grignotées par une urbanisation mal maîtrisée, alors que s'organise dans le monde une chasse aux terres cultivables pour préserver la sécurité alimentaire de certains États.

L'Acteur Rural vous propose d'accéder depuis son site à la [synthèse de cette journée](#), sous forme d'une Lettre du Cercle pour l'aménagement du territoire.

Vos prochaines lectures et visites de sites

Un centre de ressources pour l'Économie sociale et solidaire

ESSENREGION.ORG a été conçu et élaboré dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des Régions de France (ARF) et la Caisse des Dépôts. Partant du constat que l'économie sociale et solidaire (ESS) est aujourd'hui une composante à part entière du développement économique régional, elles ont souhaité créer un centre de ressources en ligne, visant à :

- Présenter les politiques régionales de soutien à l'économie sociale et solidaire
- Valoriser les dispositifs et les pratiques innovants mis en place en région
- Offrir un espace de mutualisation et d'échange aux techniciens et aux élus des Conseils régionaux et aux correspondants économie sociale des Directions régionales de la Caisse des Dépôts.

La coordination et l'animation de ce site sont assurées par l'Avisé (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques).

Vous y retrouvez : des cartes d'identité régionales (la vision politique, les enjeux, les objectifs) ; des actions et des dispositifs innovants en région ; des chiffres-clés ; une bibliothèque ; un agenda ; une fenêtre sur des expériences innovantes en France et en Europe ; des actualités juridiques et sectorielles.

www.essenregion.org

La plate-forme collaborative patrimoines et territoires

Conçu sur un modèle de réseau social, www.patrimoines-et-territoires.fr développé par Espaces pour l'association Source est une plate-forme collaborative dédiée aux échanges. Cet outil vise à capitaliser les expérimentations menées par Source sur différents PER et à diffuser les bonnes pratiques. Utilisant les technologies du web 2.0 ce site permet également le partage de données entre groupes de travail (Comité de pilotage, membres de la plate-forme,...)

La plate-forme patrimoines et territoires répond à une idée, celle de croiser les regards : ceux de représentants de réseaux liés à des labels nationaux, d'organismes d'appui intervenant sur le thème des patrimoines, à ceux qui interviennent dans le développement des territoires. L'association Source, centre de ressources du tourisme et du patrimoine rural a signé une première convention avec la Datar et la caisse des dépôts, pour expérimenter de nouvelles pratiques mobilisant de façon simultanée plusieurs représentants de la plate-forme sur des territoires.

Dans le dispositif d'optimisation des PER patrimoines des séminaires associent acteurs locaux et représentants de la plate-forme « patrimoines et territoires ». Les expérimentations de la plate-forme « patrimoines et territoires » sont racontées au sein de blogs individuels expliquant la démarche, les problématiques et les questionnements des acteurs locaux impliqués dans chacun des PER rencontrés au sein du dispositif d'optimisation des PER patrimoines. Ils incluent également des comptes-rendus de réunions et des contributions des partenaires de la plateforme.

[Accéder à la plate-forme](#)

Retour sur le colloque « Dynamiques territoriales de santé, Quels enjeux ? Quels outils ? »



160 personnes ont participé les 10 et 11 septembre 2010 à Arras au colloque consacré aux dynamiques territoriales de santé organisé par le ministère de l'espace rural et de l'aménagement du territoire et le ministère de la santé.

Cette rencontre avait pour objectif de proposer aux acteurs locaux intervenant sur la santé à divers titres d'échanger sur les enjeux de santé et d'accès aux soins au niveau des territoires de proximité et sur les options prises et les outils disponibles à cet égard dans le processus d'élaboration du projet régional de santé.

La coordination des différents acteurs doit se faire à tous les niveaux pour une cohérence des politiques publiques (état / ARS et collectivités territoriales...). Les exemples ont exposé les effets positifs de cette synergie à l'échelon régional dans une démarche stratégique cohérente en fonction des compétences de chaque institution.

Le dynamisme et l'enthousiasme des intervenants a montré l'importance du leadership pour ces projets. Les débats lors de la table ronde ont souligné les difficultés lorsque celui-ci n'est pas présent, soulignant la nécessité d'un accompagnement spécifique.

En attendant la diffusion des actes de la manifestation, les présentations Power point des intervenants sur l'approche territoriale des soins, l'organisation de l'offre et ses outils sont téléchargeables sur [le site de la DATAR](#).

DEVELOPPEMENT RURAL

	Novembre
Réseau Auvergne	17 : Assemblée générale du réseau rural Auvergne et présentation du programme « Pour et sur le développement régional ». Colloque associant les chercheurs et les participants au réseau rural Auvergne. Publics cibles : tous les participants au réseau rural Auvergne (soit 1200 personnes inscrites).
Réseau Centre	18 : Réunion du noyau permanent (CP)
Réseau Rhône-Alpes	18 : Ateliers FEADER Publics cibles : Agents de développement (échanges, visites de terrain)
Réseau Île-de-France	25: Formation action sur la concertation et le dialogue territorial
Réseau Bretagne	30 : Lancement officiel du RRR Bretagne Publics cibles : tous acteurs intéressés au réseau
Réseau Lorraine	27 : Tomblaine. Rencontre régionale sur les politiques locales de la jeunesse, organisée par le CPL et ses partenaires.
Réseau Basse-Normandie	25: Réunion thématique autour du thème «jeunes et développement rural»
Réseau Aquitaine	26 : Réunion-bilan du cycle 2009 sur le développement durable : «Donner du sens à son projet de territoire : l'Agenda 21, le bon outil ?» ; retour sur la pratique et témoignages 29 : Restitution intermédiaire du PSDR (Programme Pour et Sur le Développement Régional) Aquitaine avec la participation de Yuna Chiffolleau, INRA Montpellier et du Réseau Rural Aquitain
Réseau Provence-Alpes-Côte d'Azur	Dernière semaine : Séminaire régional dont le thème est encore à l'étude
Réseau Picardie	Date à préciser (fin nov-début dec) : Séminaire de lancement du réseau rural régional (100 à 200 acteurs locaux régionaux attendus)
	Décembre
Réseau Réunion	1ère quinzaine : Assemblée générale de détermination des actions pour 2011

ACCUEIL ET SERVICES EN MILIEU RURAL

	Novembre
Groupe national thématique « Accueil »	9 : Ateliers d'échanges et de réflexion Rencontres Or Gris de l'automne «Repenser la place des Seniors dans l'économie locale» Châteauroux
Réseau Bretagne	16 : Formation sur l'accueil avec le Collectif Ville Campagne
Réseau Haute-Normandie	17 : Formation sur l'accueil avec le Collectif Ville Campagne
Réseau Lorraine	13 ou 14 : Atelier thématique sur le développement économique
Réseau Rhône-Alpes	9 : Atelier « les commandes de proximité » 16 : Atelier « création d'éco-activité » 18 : Ateliers FEADER Publics cibles : Agents de développement (échanges, visites de terrain)
Réseau Pays de la Loire	29 : Groupe de travail « services » sur les nouvelles formes d'organisation pour maintenir et développer les services en milieu rural et zoom sur les usagers
	Décembre
Groupe national thématique « Accueil »	Date à préciser : Sous groupe «Economie résidentielle» : retour d'expériences sur 15 territoires
Réseau Lorraine	Date à venir : Rencontre interrégionale sur les Services à la population et accessibilité (Adrets/Unadel/Apfp - Grandes régions Est)... Format atelier avec les 5 régions du Grand Est (40 personnes)

ACCESSIBILITE ET GESTION DURABLE DE L'ESPACE

	Novembre
Groupe thématique national « Gestion de l'espace »	22- (Paris) Soutien du groupe « Gestion de l'espace » du Réseau rural à une journée de séminaire organisée par le Collectif des états généraux du paysage, consacrée aux démarches paysagères mises au service des projets de territoire et de leur développement durable. 22: Séminaire approches paysagères - projet porté par la FNSafer et la FNCAUE 30 : Séminaire de restitution écomobilité (RGSF)
Réseau Alsace	Date à préciser : une journée thématique sur la préservation des captages (CRCA, à confirmer pour cet automne); une autre rencontre est envisagée sur la biodiversité dans le cadre de la réponse de la Bruche à l'appel à projets sur biodiversité
Réseau Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 : Articulation ville campagne : Réunion du groupe de travail « quelle place de l'agriculture ? »
Réseau Basse-Normandie	4 et 5 : Colloque « Quelles concertations pour l'avenir de l'agriculture dans les territoires ruraux et périurbains ? », au Lycée Agricole de Vire (14).
Réseau Franche-Comté	9 : Séminaire sur les mécanismes d'accès au foncier. Journée de formation Publics cibles : élus, techniciens- agent de développement local des pays et des communautés de communes, associations insertion
Réseau Centre	4 : Comité de pilotage et lancement du groupe de travail Gestion de l'espace
Réseau Pays de la Loire	18 : 2e visite de terrain «urbanisme durable» (Groupe de travail Foncier) «les ZA économes en espace». Publics cibles : élus, chargés de développement, associations, conseils de développement
Réseau Haute-Normandie	25 : Journée de partages d'expériences autour de la gestion économe du foncier avec notamment la présentation d'un lotissement économe en foncier (avec le CAUE) et d'une réhabilitation communale.
Réseau Île-de-France	Date à préciser : Groupe de réflexion Gestion de l'espace et conflits d'usage Publics cibles : acteurs clefs intéressés par la démarche
	Décembre
Groupe thématique national « Gestion de l'espace »	2 : Atelier Formes urbaines et agriculture – projet porté par Terres en villes
Réseau Aquitaine	8 : Cycle gestion de l'espace et urbanisme opérationnel - session 3

VALORISATION ECONOMIQUE ET RESSOURCES LOCALES

	Novembre
Groupe thématique national « Valorisation des ressources locales »	18 : Séminaire national de Restitution de l'axe 5 : Accompagnement de territoires pour le développement des circuits courts 29 : Séminaire de restitution des travaux et d'échanges «Valorisation des bois locaux» - Paris
Réseau Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 : Maintien et développement des activités économiques ; rôle des territoires dans le développement économique
Réseau Champagne-Ardenne	4 : Circuits courts (suite aux 30/08 et 9/09) pour lancer les actions à mettre en place en région : études, expérimentations
Réseau Rhône-Alpes	9 : Atelier permanent sur les commandes de proximité 16 : Atelier permanent sur la création d'éco-activité
	Décembre
Groupe thématique national « Valorisation des ressources locales »	10 : Séminaire national de Restitution de l'axe 4 : Circuits courts et cohésion sociale

LEADER ET COOPERATION

	Novembre
Réseau Auvergne	18: Colloque sur la coopération internationale des collectivités locales auvergnates : tables rondes, ateliers Publics cibles : les élus locaux
Réseau Île-de-France	12 : Journée interGAL organisée par la DRIAF : Bilan après 1 an du programme Leader.
Réseau Aquitaine	15 : Réunion des GAL LEADER sur la coopération et l'évaluation LEADER
Réseau Limousin	Date à préciser : Séminaire coopération
Réseau Pays de la Loire	30 : Rencontre régionale LEADER, accueillie par le Pays Grand Lieu Machecoul Logne à Point St Martin sur la coopération, la capitalisation et les formations